

La tenue du CSA du mois de janvier revêt toujours une importance particulière parce que l'ordre du jour, l'examen de la dotation ministérielle, détermine les conditions dans lesquelles sera organisée la rentrée et donc les conditions d'enseignement dans les différents établissements. Le plus grand flou règne encore sur les intentions du gouvernement Bayrou quant à la suppression de 4000 emplois initialement prévue par le budget Barnier : y renoncera-t-il véritablement ? S'agira-t-il de faire porter au Sénat la responsabilité du rétablissement de ces suppressions ? Ou bien s'agira-t-il de laisser la crise de recrutement faire son œuvre pour réaliser des économies de fin de gestion ? En l'attente des annonces finales, nous faisons malheureusement le constat d'une continuité dans la préparation de rentrée, puisque le retrait, dans notre académie, de 28 emplois pour la rentrée 2025 s'ajoute aux retraits opérés depuis 2017 et dont les conséquences sont visibles dans nos établissements. Effectifs trop chargés dans les classes, limitation des possibilités de travail en groupes allégés, choix contraints renvoyés au local entre le maintien d'une option ou d'un dédoublement, dessinent des établissements sous tension où les enseignant·es peinent à faire entrer tous les élèves dans les apprentissages et où le décalage entre ce qu'il faudrait mettre en œuvre et l'impossibilité de le faire génère découragement et colère. Les baisses d'effectifs ne permettront donc pas d'améliorer les conditions d'apprentissage.

Dans les collèges, si le renoncement de la ministre à étendre en Quatrième et Troisième la réforme dite du « choc des savoirs » et à rendre le DNB obligatoire pour accéder à l'une des trois voies du lycée a été accueilli avec soulagement, cela ne règle pas pour autant la question des moyens nécessaires à une amélioration significative des conditions d'enseignement et de la réussite scolaire. À ce titre l'absence de financement du dispositif d'aide en Quatrième et Troisième témoigne bien de l'absence d'ambition de la ministre dans ce domaine. La baisse du taux d'accès en Seconde à l'issue de la Troisième est un mauvais signal qui révèle le décrochage au collège de jeunes plus nombreux. Nous ne pouvons nous en satisfaire. Nous déplorons la présentation de nouveaux textes organisant des groupes qu'ils soient de niveaux ou de besoins en Sixième et Cinquième. La désorganisation majeure des établissements, et le tri des élèves qu'ils génèrent sont vivement contestés et refusés et dans les trois quart des établissements, la réforme a été rejetée et elle l'est toujours. Nous demandons à la ministre d'y renoncer comme elle devrait renoncer à maintenir, pour un an, les classes expérimentales de prépa Seconde qui ont fait la preuve qu'elles ne constituaient pas une plus value et n'offraient pas de perspectives de poursuite de scolarité aux élèves, peu nombreux·euses, qu'elles ont accueillis.

Comme en collège, la situation est tendue dans les lycées qui restent durablement marqués par la mise en place de la réforme Blanquer. Apprentissages déstructurés, éclatement du groupe classe, poids du contrôle continu, lourdeur des programmes, choix précoce de spécialités, dessinent un lycée où les lycéens sont sous pression empêchant la sérénité nécessaire aux apprentissages, d'autant que les perspectives d'accès à l'enseignement supérieur sont largement anxiogènes depuis la mise en place de ParcoursSup.

En collège comme en lycée, l'inclusion est mise à mal, le nombre d'élèves aux notifications incomplètement assurées reste élevé, quand dans le même temps les AESH sont maintenu·es à temps partiels. Ce n'est pas acceptable. L'accès de nos collègues à un statut de fonctionnaire et à des rémunérations dignes est une urgence. L'extension de l'expérimentation des PAS, sans évaluation des dispositifs dans les 4 départements tests, témoigne de la poursuite du mépris ministériel pour le dialogue social, ministre après ministre. Les PAS n'offrent aucune perspective de progrès et nous faisons le vœu qu'aucun de nos trois départements ne soit concerné à la rentrée 2025.

Ce que le Budget prévoit pour les fonctionnaires, gel du point d'indice, suppression de la GIPA, baisse de la rémunération pendant un arrêt maladie, constitue une véritable agression. Ces

mesures vont aggraver la dévalorisation et la perte d'attractivité de nos métiers, là où il faudrait au contraire tout faire pour juguler la crise de recrutement qui menace le fonctionnement Service public d'Éducation et pour conforter les personnels en place dans l'exercice difficile de leurs missions.

Enfin, nous voulons exprimer notre émotion et notre totale condamnation suite à l'arrestation d'une élève dans l'enceinte de son établissement mercredi 22 janvier au collège Paul Verlaine de Maizières-lès-Metz. Elle a ensuite été conduite immédiatement avec son frère et sa mère à la frontière belge. Dans la France de 2025, les enfants de parents sans papiers sont donc traqués jusqu'à l'intérieur des établissements scolaires au mépris du droit à l'Éducation de tous les enfants et de la circulaire du 19 octobre 2013 « interdisant les interventions des forces de police et de gendarmerie dans l'enceinte des établissements scolaires et aux abords dans le cadre de procédures d'éloignement ». L'École doit rester un lieu de transmission des savoirs, d'émancipation individuelle et collective, ouvert à toutes et à tous. Cela ne peut se faire lorsque des enfants qu'elle accueille sont menacés d'être interpellés, à tout moment, par les forces de l'ordre. Les orientations prises en matière d'immigration par le gouvernement actuel sous l'impulsion du ministre de l'Intérieur sont profondément inquiétantes et révoltantes.